

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 22 mars 2013

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 23 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

François-Noël BERNARDI - Jean-Pierre BERTRAND - Alexandre BIZAILLON - Eugène CASELLI - Patricia COLIN - Vincent COULOMB - François FRANCESCHI - Patrick GHIGONETTO - Jean-Pierre GIORGI - Eric LE DISSES - Marie-Louise LOTA - Christophe MADROLLE - Patrick MAGRO - Christophe MASSE - Bernard MOREL - Jérôme ORGEAS - Claude PICCIRILLO - Georges ROSSO - Antoine ROUZAUD - Myriam SALAH-EDDINE - Pierre SEMERIVA - Guy TEISSIER - Jean-Louis TIXIER.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Christian AMIRATY représenté par Christophe MASSE - Vincent BURRONI représenté par Antoine ROUZAUD - Samia GHALI représentée par Alexandre BIZAILLON - Roland POVINELLI représenté par Vincent COULOMB - Jean VIARD représenté par Bernard MOREL.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Sabine BERNASCONI - Patrick BORE - Gérard CHENOZ - Eric DIARD - Jean-Claude GAUDIN - Roland GIBERTI - Michel ILLAC - Patrick MENNUCCI - Danielle MILON - André MOLINO - Renaud MUSELIER - Philippe SAN MARCO - Claude VALLETTE - Martine VASSAL.

Monsieur Le Président a proposé au Bureau d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

REX 008-071/13/BC

■ Attribution d'une subvention à la fondation euroméditerranéenne Anna Lindh pour le dialogue entre les cultures et approbation d'une convention

DGDAT 13/9561/BC

Monsieur le Président de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Communauté le rapport suivant :

La seconde édition du forum méditerranéen Anna Lindh se tiendra à Marseille du 4 au 7 avril 2013. Cet événement est organisé par la fondation euroméditerranéenne Anna Lindh pour le dialogue entre les cultures, réunissant ensemble les représentants des organisations de la société civile, des décideurs et des experts du domaine interculturel de toute la région euroméditerranéenne.

L'objectif de ce forum, organisé tous les trois ans, est d'offrir un espace innovant et participatif pour les débats, l'échange de bonnes pratiques pour la participation et le dialogue interculturel.

Cet événement est soutenu en particulier par l'Union Européenne, l'ensemble des collectivités locales (Conseil Régional, Conseil Général et Ville de Marseille) ainsi que l'association Marseille Provence 2013 Capitale Européenne de la Culture. Plusieurs centaines de participants sont attendus en provenance de l'ensemble des pays de la méditerranée pour participer à un ensemble de débats concernant la méditerranée et le partenariat euroméditerranéen. Le budget du forum méditerranéen se monte à la somme de 790 000 euros financé d'une part par la fondation elle-même pour 530 000 euros et des

Signé le 22 Mars 2013
Reçu au Contrôle de légalité le 26 mars 2013

contributions des collectivités locales (Conseil Régional 60 000 euros, Conseil Général 100 000 euros et Ville de Marseille 100 000 euros).

La contribution financière complémentaire directe proposée par la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole est de 15 200 euros y est inclus une aide au transport des congressistes d'un montant de 5 200 euros.

Monsieur le Président propose au Bureau de la Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Bureau de la Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole ;
- La délibération 004-314/08/CC du 31 mai 2008 portant délégation du Conseil au Bureau et au Président ;
- La demande formulée par la fondation euroméditerranéenne Anna Lindh pour le dialogue entre les cultures.

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- L'événement marquant que constitue le forum méditerranéen 2013 pour le territoire de Marseille Provence Métropole ;
- L'importance des relations avec l'ensemble de la Région Euroméditerranéenne et le dialogue interculturel.

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Est attribuée une subvention de 15 200 euros à la fondation Anna Lindh pour l'organisation du forum méditerranéen à Marseille.

Article 2 :

Est approuvée la convention ci-annexée conclue avec la fondation Anna Lindh.

Article 3 :

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine, ou son représentant, est autorisé à signer cette convention.

Article 4 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2013 de la Communauté Urbaine - Imputation budgétaire : A330/6743/2DGS.

Pour Visa,
Le Vice-Président Délégué aux
Relations Internationales

Jean-Pierre BERTRAND

Pour Présentation,
Le Président Délégué de la Commission
Relations extérieures

François FRANCESCHI

Certifié Conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI